

DATE DE RÉVISION

21 octobre 2005

SECTION I: FABRICANT ET PRODUIT

DESCRIPTION DU PRODUIT: Élastomère de silicone, couverture isolante d'aérogel de silice opacifiée
 NOM COMMERCIAL DU PRODUIT: Pyrogel® 2250 U
 FABRICANT: Aspen Aerogels, Inc.
 30 Forbes Road
 Northborough, MA 01532
 TÉLÉPHONE D'INFORMATION: 508.691.1111 De 8 :00 à 18 :00 (GMT – 5)
 TÉL. EN CAS D'URGENCE: 800-535-5053 ETATS-UNIS
 INFOTRAC: 352-323-3500 INTERNATIONAL (frais virés)
 FAMILLE CHIMIQUE: Produit d'aérogel de silice
 FORMULE: Propriétaire

SECTION II: INGRÉDIENTS DU PRODUIT

	N° CAS	EXPOSITION		
		OSHA	ACGIH	AUTRE
Gel de silice, Triméthylsilylée	126877-03-0	20 mppcf TWA ^a ; <u>80 mg/m³</u> TWA ^a %SiO ₂	10 mg/m ³ TWA ^a Fraction inhalable	6 mg/m ³ TWA ^a 3000 mg/m ³ IDLH ^a (NIOSH)
Fibre de polyacrylonitrile oxydé	SO	Aucune déterminée		

^aAucune limite d'exposition n'a été déterminée pour ce produit en particulier ; les valeurs rapportées sont pour l'oxyde de silicium 7631-86-9

SECTION III: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES/CHIMIQUES

APPARENCE: Couverture isolante gris foncé
 ODEUR: Aucune
 DENSITÉ: 0,13 g/cc
 SOLUBILITÉ DANS L'EAU: Insoluble
 pH: Sans objet

SECTION IV: DONNÉES RELATIVES AU DANGER D'INCENDIE ET D'EXPLOSION**MOYEN D'EXTINCTION:**

Utiliser les moyens appropriés pour un incendie environnant selon le milieu concerné; application d'eau normale par lance à brouillard et/ou exclusion d'air sont adéquates pour l'extinction de ce produit sous forme de couverture isolante.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE:

Utiliser un équipement de protection complet NIOSH/MSHA homologué SCBA.

DANGERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION INHABITUELS:

Une exposition rapide du produit à une chaleur excessive ou aux flammes peut générer des concentrations locales de vapeurs combustibles. Le produit est un matériel super isolant. Des rouleaux de ce matériel peuvent retenir la chaleur à l'intérieur de couches internes causant ainsi la reprise du feu en présence d'oxygène si la chaleur n'est pas évacuée.

DANGER D'EXPLOSION DE POUSSIÈRES:

Les matériaux dont la surface a été traitée avec du gel de silice ne sont pas des substances facilement combustibles ou explosives. Si des nuages de poussière sont produits en raison d'une manipulation vigoureuse du produit, des précautions doivent être prises afin d'éviter les décharges d'électricité statique ; mettre à la terre toutes les pièces métalliques provenant de l'équipement de découpe/transformation.

SECTION V: DONNÉES DE RÉACTIVITÉ

STABILITÉ: Stable

CONDITIONS À ÉVITER:

Une exposition prolongée à des températures supérieures à celles recommandées. Éviter le contact avec les agents fluorants. Éviter les conditions provoquant la dispersion de grandes quantités de poussières dans l'air

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:

Les fibres PAN peuvent générer des produits gazeux si elles sont chauffées à des températures supérieures à 343°C et il est recommandé de les utiliser avec un système de ventilation. En fonction de la température, vous pouvez générer des proportions différentes des produits suivants contenant de l'azote ; NH₃(ammoniac), HCN (acide cyanhydrique), N₂ et acrylonitrile monomère. Il existe une possibilité de libération de faibles quantités d'ammoniac, NO_x, monoxyde de carbone (CO₂) et anhydride carbonique (CO) si elles sont chauffées jusqu'au point de décomposition. L'oxyde de silicium amorphe peut se cristalliser en produits respirables dangereux (c.-à-d. en cristobalite) après avoir été soumis de manière prolongée à des températures supérieures à 1200 °C.

INDICATEUR DE POLYMÉRISATION DANGEREUX: Aucun

SECTION VI: DONNÉES RELATIVES AU RISQUE POUR LA SANTÉ

VOIE D'EXPOSITION – INHALATION:

Effets aigus de l'exposition:

Une exposition excessive à court terme aux poussières en suspension peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures.

Effets chroniques de l'exposition:

Silice: Ce produit est constitué d'oxyde de silicium amorphe, souvent appelé gel de silice ou silice amorphe précipitée. La silice amorphe ne doit pas être confondue avec la silice cristallisée. Les études épidémiologiques indiquent peu de risque d'effets nocifs sur la santé. Le gel de silice est considéré par le NIOSH/OSHA comme une poussière nuisible. Les preuves sont insuffisantes pour déterminer la cancérogénicité de la silice amorphe chez les humains. Les preuves sont insuffisantes pour déterminer la cancérogénicité de la silice amorphe chez les animaux de laboratoire. La silice amorphe n'est pas classifiable en ce qui concerne sa cancérogénicité chez les humains (Groupe 3). (Gel de silice amorphe).

VOIE D'EXPOSITION – PEAU/YEUX:

Effets aigus de l'exposition:

L'action déshydratante des gels de silice activés peut produire un assèchement et une irritation de la peau et des muqueuses.

Effets chroniques de l'exposition:

Aucun connu pour ce produit

VOIE D'EXPOSITION – INGESTION:

Effets aigus de l'exposition:

Peut causer une obstruction et un blocage.

Effets chroniques de l'exposition:

Aucun connu pour ce produit

CANCÉROGÉNÉCITÉ:

Voir ci-dessus

SIGNES/SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION:

Larmolement, irritation de la gorge, toux

PROBLÈME MÉDICAL AGGRAVÉ PAR L'EXPOSITION:

Une inhalation excessive de poussière peut aggraver les problèmes pulmonaires chroniques préexistants incluant, mais non limités à, bronchite, emphysème, asthme.

PROCÉDURE D'URGENCE/PREMIERS SOINS:

Yeux: Laver immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant à l'occasion les paupières. En cas d'irritation ou de persistance de l'irritation, consulter un médecin.

Peau: Laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Ingestion: Le produit sera évacué de façon normale par le corps.

Inhalation: Faire sortir à l'air frais.

SECTION VII: PRÉCAUTIONS POUR UNE MANIPULATION ET UNE UTILISATION SÉCURISÉE**ÉTAPES EN CAS DE FUITE/DÉVERSEMENT DU PRODUIT:**

Aucun effet nocif connu sur le milieu aquatique. Le produit est insoluble et non toxique. Balayer ou aspirer.

MÉTHODE D'ÉLIMINATION:

Éliminer dans une décharge approuvée conformément à la réglementation fédérale, régionale ou locale en vigueur. Recouvrir rapidement pour éviter qu'il ne soit soufflé.

AUTRES PRÉCAUTIONS DE MANIPULATION/STOCKAGE:

Éviter de respirer la poussière ou que la poussière entre en contact avec la peau. L'action asséchante peut causer une irritation des muqueuses du nez et de la gorge, et une irritation de la peau. Si l'utilisation requiert la manipulation du produit, porter des manches longues et des gants de nitrile. Les mains doivent être lavées soigneusement après la manipulation.

SECTION VIII: MESURES DE CONTRÔLE**PROTECTIONS DES VOIES RESPIRATOIRES:**

Si des conditions permettant l'accumulation de la poussière existent, porter de manière appropriée un respirateur homologué NIOSH/MSHA avec une cartouche ou un réservoir P100. Un programme de protection des voies respiratoires conforme aux exigences OSHA 29 CFR, Partie 1910.134 et ANSI Z88.2 lorsque les conditions du lieu de travail exigent l'utilisation d'un respirateur.

VENTILATION: Aspiration localisée pour le contrôle de la poussière

GANTS DE SÉCURITÉ: Gants de nitrile, latex ou un autre type de gant imperméable pour limiter l'exposition de la peau

PROTECTION DES YEUX: Lunettes protectrices contre les agents chimiques

AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION: Manches longues

PRATIQUES D'HYGIÈNE AU TRAVAIL:

Garder les produits dans leur emballage jusqu'à leur utilisation. Préférer la découpe à la presse plutôt que la découpe au moyen d'outils rotatifs ou d'autres méthodes de découpe. Préférer l'aspirateur de déchets solides avec système de filtration adapté plutôt que le balayage. Laver soigneusement après utilisation du produit. Laver les vêtements s'il y a présence de poussières. Laver les mains avant de manger ou de boire.

SECTION IX: DONNÉES RELATIVES AU TRANSPORT

NOM OFFICIEL D'EXPÉDITION DOT:	Non réglementé par ce mode de transport.
NOM OFFICIEL D'EXPÉDITION IMO:	Non réglementé par ce mode de transport.
NOM OFFICIEL D'EXPÉDITION IATA:	Non réglementé par ce mode de transport.
NOM OFFICIEL D'EXPÉDITION AFI:	Non réglementé par ce mode de transport.

SECTION X: AUTRES INFORMATIONS DE RÉGLEMENTATION

SO

SECTION XI: AVIS

Les données fournies dans cette fiche sont basées sur des informations provenant des fournisseurs des matériaux bruts et des produits chimiques utilisés dans la fabrication du produit mentionné ci-dessus. Aspen Aerogels n'offre aucune garantie concernant la précision des informations de ses fournisseurs et se dégage par conséquent de toute responsabilité concernant cette précision.



ASPEN AEROGELS, INC., 30 FORBES ROAD, BUILDING B, NORTHBOROUGH, MA 01532, TEL: 508.691.1111, FAX: 508.691.1200